

1. Prix moyen pondéré (PMP) (\$ / 100 kg à l'indice 100)

$$\begin{array}{l} \text{PMP de la semaine} \\ \text{selon la grille}^1 = \end{array} \quad \frac{\Sigma^2 (\text{prix quotidien}^3 \text{ selon la grille}^1 \times \text{volume quotidien selon la grille}^1)}{\Sigma \text{ volume quotidien selon la grille}^1}$$

2. Indice de paiement de la semaine précédente (IP)

$$\text{IP selon la grille}^1 = \quad \text{Indice de paiement de la semaine précédente selon la grille}^1$$

3. Ajustements globaux (\$ / 100 kg à l'indice 100)

TR = Transport régulier (règlement sur le transport péréquation)

C = Frais de classement

CDS = Coût de disposition des surplus qui n'est pas absorbé par les producteurs hors VDR selon l'article 57.1

ASP = Ajustement du solde du Pool (semaine précédente)

TOTAJS = TR + C + CDS + ASP

MNTENT = Part de l'ajustement global selon la grille¹

TOTAJS* = TR + C + CDS + ASP

* (Nombre de porcs estimé selon la grille¹ / Nombre porcs estimé total au Québec)

PDSTOT = Estimé du poids total selon la grille¹
Nombre de porcs estimé selon la grille¹ * poids moyen des porcs de la semaine précédente selon la grille¹

AG = Ajustements globaux selon la grille¹

MNTENT / PDSTOT / IP * 10 000

4. Prix de Pool = PMP selon la grille¹ - AG

¹ Grille de classement applicable. Une grille de classement inclut, aux fins de paiement, sa version légère et lourde.

² Σ = Somme des prix et volumes abattus du dimanche au samedi.

³ Prix quotidien = Prix payé par les acheteurs chaque jour (art. 9.1 de la Convention) et prix payé par toute personne pour les porcs achetés dans le cadre du Programme d'écoulement des surplus excluant les porcs hors VDR.